



CUI-CAE RENOUVELLEMENT DE CONTRAT

Par **Bakhta**, le **11/05/2015** à **18:26**

Bonjour, j'ai 60 ans je suis en contrat CUI-CAE jusqu'au 20 octobre 2015 dans une association. Une scoop me propose un contrat en CUI-CAE à l'issu de mon contrat actuel. Est-ce possible ? Ne doit-on pas être au chômage pendant un certain temps avant de signer un nouveau contrat ? Le CUI avec une scoop procède-t-il du secteur marchand ou non marchand ?

Je vous remercie par avance de votre aide.

Par **P.M.**, le **11/05/2015** à **20:12**

Bonjour,

A priori, ça ne pose pas de problème puisque vous avez plus de 50 ans mais Pôle Emploi pourrait vous informer...